

Compte-rendu de l'assemblée générale 2020 (exercice 2019)

tenue le samedi 3 octobre 2020 au restaurant l'ExcEption

Centre d'affaire Eleusis 1

1 rue Pierre et Marie Curie – 22190 Plérin

Répondant à la convocation du président Daniel Labbé, adressée le 17 septembre 2020 par courriel, les adhérents du Centre Généalogique des Côtes-d'Armor (CG22) se réunissent pour participer à l'assemblée générale ordinaire 2020 (exercice 2019) du CG22.

Secrétaire de séance : Jean-Claude Le Bloas.

1/ Rappel de l'ordre du jour :

- Rapport moral, par le président (suivi d'un vote),
- Rapport d'activité, par le président,
- Rapport financier, par la trésorière (suivi d'un vote),
- Budget prévisionnel, par la trésorière (suivi d'un vote),
- Fixation du montant de la cotisation 2021 (suivi d'un vote),
- Élection des membres sortants du comité directeur,
- Élection de nouveaux candidats éventuels,
- Interventions,
- Questions diverses.

2/ 10 h 10 : ouverture de l'assemblée générale.

Le président ouvre l'assemblée générale en rappelant la situation sanitaire actuelle qui a conduit le CG22 à adresser à ses adhérents une convocation les incitant à se faire représenter en adressant un mandat.

Il remercie les adhérents s'étant, toutefois, déplacés ainsi que :

- Vincent Le Gall, représentant la directrice des Archives départementales des Côtes-d'Armor (AD22),
- Monique Le Vée, représentant le président du Conseil départemental (CD22),
- Valérie Arnold-Gautier, présidente de la Fédération Française de Généalogie (FFG),
- Les représentants des associations de l'Union Généalogique de la Bretagne Historique (UGBH) :
 - o Jean François Pellan, président du Centre Généalogique du Finistère (CGF) et de l'UGBH,
 - o Jean-Jacques Lartigue, président de CHEF d'Armor,
 - o René Le Penn, représentant le président du Cercle Généalogique de l'Ille-et-Vilaine (CGIV).

3/ Nombre de voix représentées :

Compte tenu des circonstances, le nombre de présents est de 21 ; le nombre de mandats reçus par le CG22 est de 142 ; afin de respecter les statuts (nombre de pouvoirs maximal par présent : 2), ce nombre est seuillé à 42 ; soit un total de 63 voix de présents ou représentés.

4/ Rapport moral :

Le président, Daniel Labbé (DL), présente le rapport moral :

Rappel : Ce rapport, qui est le plus souvent établi par le président, fait le bilan des objectifs passés et introduit le débat des adhérents sur les orientations futures. C'est un bilan « politique » qui exprime les différentes orientations proposées par les dirigeants de l'association et soumises aux adhérents.



Daniel labbé

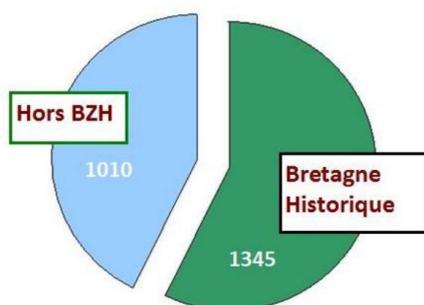
L'association comptait 2388 adhérents en 2016, 2390 en 2017 et 2375 en 2018

Au 31 décembre 2019, le CG22 comptait 2355 adhérents, soit 20 adhérents de moins par rapport à l'exercice précédent ; toutefois, l'objectif fixé lors de l'assemblée générale de l'an dernier était de 2325, et nous l'avons largement atteint ; il faut donc en être satisfait.

Le nombre d'adhésions avec bulletin de liaison diminue légèrement avec 1543 adhésions contre 1598 sur l'exercice précédent ; par contre, le nombre d'adhésions simples augmente légèrement avec 812 adhésions contre 777 sur l'exercice précédent et le nombre d'abonnements au bulletin de liaison est stable avec 14 abonnements.

Les paiements des adhésions et renouvellements par carte bleue augmente encore avec 1325 opérations en 2019, soit 56% des règlements contre 54 % l'exercice précédent.

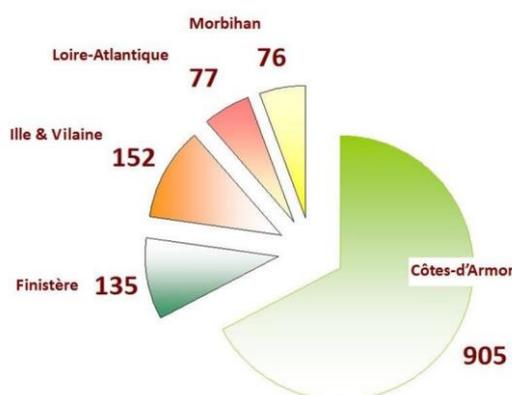
Un premier graphique présente la répartition des adhérents 2019 entre Bretagne historique et hors Bretagne.



- 1345 adhérents résident dans la Bretagne historique et représentent plus de 57 % de nos adhérents. Ils étaient 1314 en 2018, soit une progression de 31 adhésions en 2019.
- 1010 adhérents résident hors Bretagne, contre 1061 en 2018, soit une régression de 51 adhésions en 2019.

Cette disparité dans l'évolution du nombre de nos adhérents mérite d'entrer dans le détail.

Un deuxième graphique nous présente la répartition géographique en 2019 de nos membres dans les cinq départements de la Bretagne historique.



905 adhérents résident dans les Côtes-d'Armor, contre 880 en 2018, soit 25 de plus et 440 adhérents résident dans les autres départements bretons, contre 434 en 2018, soit 6 de plus.

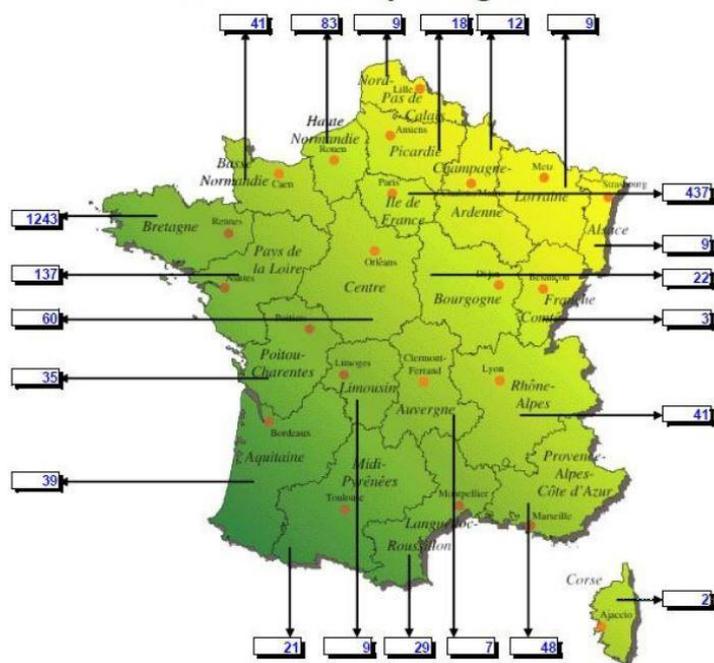
En 2019, nous avons comptabilisé 152 adhérents résidants en Ille-et-Vilaine, 135 dans le Finistère, 76 dans le Morbihan et 77 en Loire-Atlantique.

Cette progression est donc particulièrement significative dans notre département et je tiens à féliciter et remercier les nombreux bénévoles qui, tout au long de l'année 2019, ont participé aux actions menées ou qui ont organisé des réunions à Saint-Brieuc et dans le département.

Cela a porté ses fruits.

Un troisième graphique nous présente la répartition géographique en 2019 de l'ensemble de nos 2355 membres de l'association.

Les adhérents par régions



Pour mémoire, je rappelle que 1345 adhérents résident dans la Bretagne historique et représentent donc plus de 57 % de nos adhérents.

Nous sommes en progression de 31 adhésions en 2019 sur ce territoire.

1010 adhérents résident hors de la Bretagne historique, ils étaient 1061 en 2018, soit une régression de 51 membres en 2019 avec notamment :

- 437 adhérents en Ile-de France, contre 462 en 2018, soit 25 de moins,
- 527 adhérents dans les autres régions, contre 563 en 2018, soit 36 de moins,
- 10 adhérents résident dans les DOM-TOM, comme en 2018,
- 36 adhérents résident à l'étranger contre 27 en 2018, soit 9 de plus.

À l'examen de cette ventilation géographique des adhérents, nous constatons que notre progression est constante dans notre département (avec 25 adhésions supplémentaires en 2019), qu'elle est modérée dans les autres départements de la Bretagne historique, les DOM-TOM et l'étranger (avec 15 adhésions supplémentaires en 2019), mais qu'une régression s'opère en Ile-de-France et sur le reste de la France (avec 61 adhésions en moins en 2019).

Nous devons ici reconnaître l'impact important des campagnes publicitaires agressives des organismes commerciaux, tels que Geneanet et Filae qui attirent de nombreux clients, consommateurs éloignés géographiquement des associations non-lucratives que nous sommes. Il nous faut donc nous montrer plus imaginaire et encore plus proche de nos adhérents.

Par contre, nous pouvons nous féliciter

- de la bonne gestion administrative, comptable et informatique de notre association,

- des innovations constantes apportées à nos outils et programmes informatiques,
- de l'augmentation constante et de la sécurisation de nos bases de données,
- de notre partenariat confirmé avec les Archives départementales,
- de l'engagement et de la rigueur de chacun des membres du comité directeur et des commissions,
- de l'implication et de la discipline de nos « fourmis » et de nos bénévoles,
- des propositions régulières de formations et d'ateliers spécifiques sur notre agglomération,
- de la pertinence des ateliers et des conférences programmées,
- de l'investissement de chacun pour la réussite de nos manifestations,
- et de la qualité des articles de notre bulletin trimestriel de liaison.

Nos bénévoles se reconnaîtront dans cet énoncé de nos points forts, qui ont encore amélioré notre implantation dans les Côtes-d'Armor.

Nous devons continuer à œuvrer de manière conviviale pour renforcer cette présence dans les quatre coins du département et pour être connus et reconnus à la hauteur de nos efforts.

Une carte des régions confirme notre présence sur l'ensemble du territoire, dans les DOM-TOM et à l'étranger.

Les perspectives 2020 s'orienteront vers le rajeunissement de nos troupes, le départ des anciens devant être compensé par les adhésions nouvelles.

À ce titre, nous avons enregistré en 2019 pas moins de 407 nouvelles adhésions, soit 158 adhésions avec le bulletin de liaison et 249 nouvelles adhésions simples.

Les 66% qui optent pour l'adhésion avec le bulletin de liaison sont plus fidèles et soutiennent régulièrement l'association.

Les 33% des adhérents ayant choisi une adhésion simple ne concernent que ceux qui recherchent un service en mode consommateur, ils sont en général peu impliqués dans la vie associative.

La qualité conviviale et culturelle de notre bulletin trimestriel de liaison ne peut que favoriser l'adhésion de nos costarmoricains expatriés pour des raisons familiales ou professionnelles, mais aussi celle des costarmoricains souhaitant soutenir nos actions.

Aujourd'hui, le nombre d'adhérents est de 2 354 pour une prévision de 2 325 au budget 2020 en fin d'année.

Je salue encore cette année les participations des bénévoles :

- aux opérations d'indexation,
- aux nombreuses manifestations organisées en 2019 (forum des associations, journées du Patrimoine, Congrès UGBH, Portes ouvertes, formation, ateliers et conférences),

- et aux rencontres généalogiques mises en place dans différents points du département et à Paris.

Je remercie :

- les « fourmis » qui dépouillent sans relâche les actes d'état civil,
- les adhérents qui tiennent les stands dans les salons généalogiques,
- et ceux qui animent les ateliers et rencontres dans les diverses localités.

L'ensemble de ces personnes font vivre l'association et sans eux rien ne serait possible.

Notre nouvelle administratrice, Françoise Flament, a su intégrer rapidement sa place au sein du Comité Directeur et elle participe régulièrement et activement aux ateliers et aux permanences. Sa gentillesse et sa disponibilité sont reconnues de chacun de nous.

L'année 2019 a vu la disparition d'amis adhérents. Nous rendons hommage à

- l'historien Jean Le Tallec, adhérent 180, décédé le 9 février 2019. Inscrit en 1989, l'un des rédacteurs du bulletin de liaison, il avait été son correcteur durant de nombreuses années ;
- Henri Le Turquais, adhérent 1257, décédé le 2 avril ;
- Yves Champion, adhérent 46, décédé le 27 avril. Inscrit en 1985, il avait participé aux grandes opérations de relevé des communes du Penthièvre ;
- Georges Le Parc, adhérent 3012, décédé le 10 juin ;
- Reine Larvor, adhérente 8, décédée le 19 août. A l'origine de la création de notre association, trésorière puis secrétaire, elle n'avait cessé de participer à la vie du CG22 et de suivre nos actions ;
- Marcel LECERF, adhérent 1543, décédé le 1er novembre ;
- Madeleine Hoffschir, adhérente 12252, décédée le 1er décembre.

Depuis mon début de mandat de président, j'ai pu mesurer la compétence et l'efficacité de notre infatigable secrétaire, Agnès Le Jan, qui assure pour l'association, et avec beaucoup de rigueur, l'ensemble des tâches qui lui sont confiées, que ce soit les réponses au téléphone, le secrétariat, les formalités administratives, les inscriptions, la gestion des adhérents, la mise en page du bulletin de liaison et bien d'autres petits services du quotidien.

L'assemblée générale est l'occasion de la féliciter et la remercier pour son travail, sa disponibilité et son calme habituel.

Les applications développées par notre association concernent l'ensemble du département des Côtes-d'Armor et sont accessibles à nos adhérents

Certaines sont ouvertes à tous, comme, entre-autres :

- GENEARMOR, une collaboration exemplaire avec les AD22 ;
- CENSO-NET, pour accéder au recensement de 1906 ;
- MATRICULE 22, pour accéder aux registres matricules ;
- WIKI 14-18, pour connaître les mobilisés de la Grande Guerre ;
- PARCEL-NET, pour accéder au Cadastre ancien aux AD22 ;
- SALVINDEX, pour faciliter les accès en salle virtuelle des AD22 ;

- SUCCINDEX, pour accéder aux registres « Successions et Absences » aux AD22.

Certaines applications complémentaires sont proposées spécifiquement à nos adhérents.

L'association a organisé en 2019 plusieurs conférences ouvertes à tout public et tenues aux AD22 puis dans la grande salle de Ti ar Vro à Saint-Brieuc - Le Légué.

Ce nouveau lieu de rencontre a été retenu pendant la durée des travaux aux AD22 et dont nous parlera Monsieur Vincent Le Gall.

Nous avons également répondu aux appels d'autres associations pour faire des initiations à la généalogie ou de l'assistance à l'utilisation de nos outils informatiques

Tout au long de l'année, cinq membres du Comité directeur se sont relayés pour tenir, dans nos locaux du 3bis rue Bel Orient, les permanences du lundi et du vendredi, au cours desquels renseignements et conseils ont pu être donnés aux généalogistes débutants.

De même, de nombreux ateliers ont été mis en place

- pour l'utilisation des outils informatiques,
- et pour l'initiation à la paléographie.

Nous avons maintenu et renforcé nos partenariats avec les organismes et associations à vocation culturelle, avec, notamment :

- les AD22 dans le cadre de la Convention triennale renouvelée et actualisée, avec un apport régulier de données à Généarmor, le dépouillement des registres matricules, notre présence à leurs expositions et conférences (le 6 janvier 2019 par Alain Lozac'h, le 13 février par Marie Boucher et Annick Mévellec, le 13 mars 2019 avec Michelle Briec,
- le CGH Poher avec le partage de nos relevés des Côtes-d'Armor et le traitement des données de Manne-Poher ;
- CHEF d'Armor avec le partage des relevés et la gestion GeneaBank de ses adhérents ;
- les Archives municipales de Saint-Brieuc avec des échanges d'informations et d'actualités et des projets en commun ;
- l'association généalogique Garde du Voeu Hennebont (GVH) avec la présence d'Annick Jouno, Daniel Labbé et Jean-Claude Le Bloas à Hennebont à leur premier salon de généalogie et du livre d'histoire locale du pays de Lorient ;
- l'Association généalogique Le Penven avec des échanges et notre participation de leur assemblée générale du 7 avril 2019 ;
- l'association Rendez-Vous de la Généalogie avec la présence à Campénéac les 20 et 21 juillet 2019 de Marie-Claude Hamonet, Annick Jouno et Serge Rosé ;
- l'association RICH'ESSE du Pays de Saint-Brieuc avec une initiation par Josseline Adam et Marie Boucher à la Généalogie le 26 mars 2019 à Moncontour ;

- l'Association Mémoire vivante de Fégréac avec leur premier salon de la Généalogie en Pays de Redon les 27 et 28 avril 2019 ;
- les Amis de la Bibliothèque et du patrimoine de Trégueux avec la conférence d'Annick Mévellec le 5 décembre dernier sur « Abel Violette » ;
- la Cousinade Ollivro avec des échanges et leur présence à nos côtés lors de nos manifestations ;
- l'UTL de Lanvollon avec une initiation à la généalogie ;
- l'Office des retraités de Lannion ;
- la Mutuelle Générale de l'Education Nationale du département (MGEN22) dont l'atelier d'archives est animé par Annick Mévellec ;
- les Amis du Musée de Binic avec des contacts réguliers avec sa présidente Madame Languillat ;
- le Musée d'art et d'histoire de Saint-Brieuc avec des échanges et des projets en commun ;
- les Amis de Jeanne Malivel ;
- le Cercle Généalogique du Goëlo avec des échanges de revues ;
- Mémoire Patriotique Armoricaire (MPA) avec des contacts réguliers avec leur président Arnaud Jaffrelot.

J'en oublie certainement !!!

Faits marquants en 2019

- Le changement de président, Jean-Yves Laigre passant le flambeau lors du Comité directeur du 21 juin 2019 ;
- Relance de la Commission informatique

Nous avons été présents et actifs au sein de nos fédérations régionale et nationale :

- l'UGBH (Union Généalogique de la Bretagne Historique) avec deux membres du CG22 au bureau et notre participation aux assemblées générales et congrès.
- Notre président Jean-François Pellan, nous commentera tout à l'heure les événements majeurs des autres associations bretonnes en 2019 et son sentiment sur les orientations 2020 de l'UGBH au sein de la Fédération Française de Généalogie (FFG).

Les objectifs pour 2020 seront et ont été de :

1. tester de nouveaux développements informatiques pour améliorer la gestion des adhésions, cela est en cours ;
2. améliorer nos processus de traitement et de mise en ligne des données indexées par nos « fourmis », cela a été fait ;
3. développer encore plus l'application de la Bibliothèque numérique, cela se construit lentement ;

4. améliorer nos outils de communication via l'utilisation de mailer performant, la lettre du président à tous les adhérents, la mise à jour du site, etc ; cela fonctionne ;
5. améliorer l'accès aux ouvrages de la bibliothèque, cela a été fait ;
6. indexer les articles de nos 127 bulletins de liaison, objectif relancé pour le 4ème trimestre ;
7. réorganiser les deux salles annexes, l'une dédiée à la préparation des expositions, conférences et ateliers et l'autre dédiée à notre secrétariat et aux travaux de scanner et de grands tirages Cela a été fait ;
8. maintenir la cohésion de notre comité directeur en maintenant nos réunions panachant présence physique et visioconférence, et cela a fonctionné et a permis la participation d'administrateurs éloignés géographiquement ;
9. s'adapter aux contraintes sanitaires actuelles ;
10. se tenir prêt à reprendre nos réunions conviviales délocalisées aux quatre coins du département en s'appuyant éventuellement sur d'autres associations (UTL, médiathèques,...) ;
11. se tenir prêt à mutualiser des actions ou des expositions avec d'autres associations ou des organismes publics.

Appel à bénévoles pour :

- animer les stands de diverses manifestations auxquelles le CG22 participe ou pourrait participer ;
- rédiger des articles pour le bulletin (objectif : avoir un bulletin d'avance) ;
- renforcer l'équipe technique du bulletin et l'équipe informatique (site internet et bases de données nouvelles) ;
- rejoindre l'équipe des Plumes du bulletin de liaison.

5/ Rapport d'activités :

Le président, Daniel Labbé, présente le rapport d'activité.

Parmi nos activités récurrentes :

- Les permanences des lundi et vendredi après-midi (entre 14h et 17h) ont été tenues à tour de rôle par Josseline Adam, Marie Boucher, Françoise Flament, Daniel Labbé et André Orhan. Ouvertes à tout public, elles sont dorénavant possibles uniquement sur rendez-vous. Plus de 100 passages d'adhérents ou de visiteurs en 2019.
- Les ateliers informatiques des 1er et 3e jeudi du mois ont eu lieu à la salle de lecture de l'association. Ils ont été orchestrés en 2019 par Jean-Yves Laigre, secondé, s'il le faut, par Dominique Languillat. Au nombre de 18, ces ateliers ont vu la participation de 154 personnes. Leur succès ne se dément pas.
- Les ateliers de paléographie des 4e jeudi des mois de janvier à mai et d'octobre à décembre ont été délocalisés des Archives départementales à Ti Ar Vro, en raison des travaux aux AD22.

Orchestrés en 2019 par Daniel Labbé, aidé par Josseline Adam et Marie Boucher, ils ont vu la participation régulière de 15 à 20 personnes à chaque atelier pour faire les exercices et recevoir les transcriptions corrigées. Les progrès sont visibles et favorisent la lecture des registres BMS et des actes des 17 et 18e siècles.

- Les conférences et ateliers généalogiques ont été orchestrés en 2019 par André Orhan, secondé notamment par Josseline Adam et Jean-Yves Laigre, les 2e mercredi de janvier à mai et d'octobre à décembre et ont été également délocalisés à Ti ar Vro jusqu' à la fin des travaux des Archives départementales.
- La bibliothèque (750 références) a fait l'objet d'un inventaire complémentaire par Martine Gautier pour ce qui est des revues et ouvrages. Une indexation des articles des bulletins de liaison est nécessaire pour les lecteurs et pour les rédacteurs.
- Le bulletin de liaison trimestriel « Généalogie 22 » : sa gestion s'articule autour de Nelly Vincent, responsable de la rédaction et d'Agnès Le Jan, notre secrétaire. La commission de rédaction est composée de Annick Mévellec, Alain Guilloso, Marie Boucher, Renée-Claude Marion, Monique Jézéquel. Marc Vincent assure la correction et Alain Guilloso les photos et commentaires des couvertures. Les articles sont d'excellente qualité ; une incitation à un abonnement systématique pour les nouveaux adhérents pourrait être envisagée, notamment en leur offrant plusieurs bulletins en réserve.
- Les dépouillements divers :
 - o La campagne d'indexations des registres BMS et EC,
 - o Les vacataires d'été encadrés par Josseline Adam avec 15 900 actes de naissance et 700 actes de mariage relevés en 3 semaines par 5 jeunes.

Les organisations et participations aux manifestations généalogiques en 2019 :

Les évènements majeurs :

- les 21 et 22 septembre 2019 : les Journées Européennes du Patrimoine à l'Espace La Mennais avec une exposition sur « les célébrités de Saint-Brieuc » et « 75 ans d'aviation à Saint-Brieuc ». L'équipe était composée de Josseline Adam, Marie Boucher, Françoise Flament, Martine Gautier, Christine Pourcel, Alain Guilloso, Daniel et Réjane Labbé et Jean-Claude Le Bloas ;



Journées Européennes du Patrimoine, espace La Mennais

- les 5 et 6 octobre 2019 : les Portes ouvertes « Généalogie en Côtes-d'Armor » à Ti ar Vro ; les stands étaient tenus par Josseline Adam, Marie Boucher, Anne Chapelle, Françoise Flament, Annick Jouno, Marie-France Robelin, Annick Mévellec, Alain Guillosoou, Daniel Labbé, Jean-Yves Laigre, Jean-Claude Le Bloas, Pascal Lorant, et Jacky Ollivro.

Les autres manifestations :

- les 15 et 16 mars 2019 : à la Mairie du 15^e arrondissement de Paris, la 5^{ème} édition du Grand Salon de la Généalogie avec un stand tenue par Valérie Le Béguec et Guy Mahé ;
- le 2 avril 2019 : initiation à la Généalogie à l'UTL de Lanvollon par Jean-Yves Laigre ;
- le 7 septembre 2019 : le Forum des associations à la salle Steredenn à Brezillet ; le stand était tenu par Marie Boucher, Françoise Flament et Alain Guillosoou ;
- courant 2019 et notamment à Perros-Guirec, à Lannion ou à Loudéac, des animations, ateliers, et exposition de travaux de généalogie avec notamment Nelly Vincent, Jean-Yves et Brigitte Le Roy, Jean-Yves Laigre, Michel Lanoé et l'association Généalogique Le Penven ;
- le 16 novembre 2019 à Créhen : le 16^{ème} salon organisé par Marie Claude Hamonet et la présence de Marie Boucher, Jean-Yves et Brigitte Le Roy, Réjane et Daniel Labbé.

et enfin, courant 2019, pas moins de 7 conférences avec la présence de 30 à 80 personnes sur des thèmes très variés animées par des conférenciers ou des formateurs de qualité.

Outils du CG22 :

- CORAIL-NET :

- au 31 décembre, nous avons presque atteint les 10 millions d'actes :
 - Naissances : 4 598 962
 - Mariages : 1 167 552
 - Décès : 3 808 262
- 886 100 actes pointent directement vers l'acte en ligne de la salle virtuelle des AD22 ;

- gestion des fourmis : Guy Mahé et Josseline Adam ;
 - formatage des données et outils de production : Michel Moro et Dominique Payen ;
 - mise en forme des données Michel Rueff et Michel Moro ;
 - moteur de recherche et gestion internet : Michel Moro,
 - la mise à jour de mai 2020 enregistrait 170 000 relevés supplémentaires, La dernière mise à jour de Juillet 2020, comptabilise 86 742 actes supplémentaires ;
 - pour mémoire, l'application CORAIL-NET permet une recherche simplifiée des BMS du département avec interface vers GENEABANK, l'accès à la cartographie (IGN ou Cassini) pour chaque localité, un maintien rigoureux des permaliens, une mise à jour et ajout réguliers des données et nous avons mis en place une sauvegarde des données sur un serveur de haute sécurité.
- Parmi les autres applications, il faut citer :
- NOTAIRES pour préparer une recherche aux AD ;
 - FICHES PERSONNAGES ;



- GRANITE, avec 4 558 Gedcom dont 342 célébrités (accès limité aux contributeurs) ;
- SALVINDEIX ;

SALVINDEX

Le positionnement rapide, en Salle Virtuelle des AD22, sur la première page (BMS ou EC) de l'année recherchée

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
L	M	N	P	Q	R	S	T	U	V	Y

Commune ou paroisse	Naissances	Mariages	Décès
A			
ALLINEUC.22001	1641-1905	1670-1905	1670-1905
ANDEL.22002	1710-1905	1710-1905	1710-1905
AUGALEUC.22003	1673-1904	1673-1905	1673-1906
B			
BÉGARD.22004	1793-1905	1793-1905	1793-1905
BELLE-ISLE-EN-TERRRE.22005	1666-1905	1679-1905	1667-1905
BERHET.22006	1620-1905	1657-1905	1629-1905
BINIC.22007	1821-1905	1822-1905	1821-1905
BORITAL.22008	1676-1904	1676-1905	1676-1905
BODEO (Le).22009	1596-1905	1669-1905	1669-1905
BONEN.22010	1627-1905	1625-1905	1625-1905
BOUENO.22011	1624-1905	1669-1905	1643-1905
BOTHOA.22401	1579-1839	1669-1839	1669-1839
BOTLEZAN.22402	1613-1792	1624-1792	1624-1792
BOTMEL.22403	1607-1792	1605-1792	1605-1792

Bégard

Fermer

Tableau d'indexation de l'EC (relevé en 2009)

Lectures
N : 1793-1801
M : 1793-1801 ; 1798 et 1799 (voir Piedemec)
O : 1793-1801

Baptêmes ou Naissances

1793 1794 1795 1796 1797 1798 1799 1802 1803 1804
1805 1806 1807 1808 1809 1810 1811 1812 1813 1814
1815 1816 1817 1818 1819 1820 1821 1822 1823 1824
1825 1826 1827 1828 1829 1830 1831 1832 1833 1834
1835 1836 1837 1838 1839 1840 1841 1842 1843 1844
1845 1846 1847 1848 1849 1850 1851 1852 1853 1854
1855 1856 1857 1858 1859 1860 1861 1862 1863 1864
1865 1866 1867 1868 1869 1870 1871 1872 1873 1874
1875 1876 1877 1878 1879 1880 1881 1882 1883 1884
1885 1886 1887 1888 1889 1890 1891 1892 1893 1894
1895 1896 1897 1898 1899 1900 1901 1902 1903 1904
1905

Mariages

1793 1794 1795 1796 1797 1802 1803 1804 1805 1806
1807 1808 1809 1810 1811 1812 1813 1814 1815 1816
1817 1818 1819 1820 1821 1822 1823 1824 1825 1826
1827 1828 1829 1830 1831 1832 1833 1834 1835 1836

- SUCCINDEX.

Succindex

01/05/2018

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z

Centre Généalogique des Côtes-d'Armor (2018)

Patronymes du Bureau de Paimpol commençant par la lettre D

(Cliquez le bouton de chaque zone pour accéder aux tables de Successions et Absences)

#	Bureau	Lot	Plage d'années	Zone 1	Zone 2
1	Paimpol	11	1900 - 1909	Pages 52 à 59	
2	Paimpol	12	1909 - 1916	Pages 45 à 51	
3	Paimpol	13	1916 - 1922	Pages 50 à 57	
4	Paimpol	14	1922 - 1928	Pages 50 à 57	
5	Paimpol	15	1929 - 1935	Pages 47 à 52	
6	Paimpol	16	1935 - 1941	Pages 45 à 51	
7	Paimpol	17	1941 - 1948	Pages 47 à 52	Pages 191 à 193
8	Paimpol	18	1949 - 1957	Pages 52 à 58	
9	Paimpol	19	1957 - 1958	Pages 15 à 18	

Successions et Absences

Bureaux de l'Enregistrement 20ème siècle

- Mais, aussi :
 - MILI-NET : ajout de la recherche des MPF par régiment, lieu de décès, et ajout de marins Morts pour la France, non présents dans les Livres d'Or. Michel Moro ;
 - Implantation du Widget Grand Mémorial : Accès direct au Grand Mémorial - Recherches dans les Fiches Matricules et « Mémoire des Hommes » centralisées dans le Grand Mémorial ;
 - MILI-MELO : pour valoriser les dépouillements et l'indexation des cartons présents dans la série 1R 1342 à 1578 = 236 boîtes. Piloté par Alain Guilloso. L'indexation sera transmise aux AD22. Au total 10516 dossiers individuels ont été dépouillés ;
 - LIEUX-DITS : Refonte de la base des lieux-dits, 57 000 toponymes pour les visiteurs (cadastre ancien) – 477872 toponymes pour les adhérents, (fichiers FANTOIR = Fichier ANnuaire TOpographique Initialisé Réduit) et possibilité d'afficher ;
 - RECENSEMENTS (Autres) :
 - Saint-Agathon (1836-1901),

- Saint-Jean-Kerdaniel (1836-1896),
- Plénée-Jugon pour tous les recensements entre (1921 et 1926) ;
- les listes électorales de 1914 de Saint-Denis, totalisant 2 095 bretons ;
- les mariages du Havre du début du 20e siècle ;
- la BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE.

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DU CG22

Zoomez les images contenues dans les Albums avec la touche **Control** et la **molette** de la souris



Archives des Côtes-d'Armor
19-mai-2018 11:22
Photographies de documents de diverses séries non visibles dans la salle virtuelle des AD22



Archives de Loire-Atlantique
13-mai-2018 23:43
Archives du Parlement de Bretagne, conservées aux AD44



Monographies
12-nov-2018 03:21
Droits réservés



Photos de classe
21-mai-2018 10:10
Photos de classe des communes des Côtes-d'Armor avec identification des élèves.



Photos de régiments
22-juin-2018 19:20
Photos de régiments



Fiches pratiques
12-nov-2018 11:36
Documents d'aide pour l'utilisation des outils du CG22, des AD22, etc.

6/ Rapport financier :

La trésorière, Marie Boucher, présente les comptes 2019.



Marie Boucher et Jean-Claude Le Bloas

Investissements – Matériel informatique :

- Un PC pour la salle de lecture 458,98 €
- Un appareil clic-archives 450 €
- Un PC pour le clic-archives 880,83
- TOTAL 1 789,91 €

Trésorerie :

- Banque postale	60 426 €
- Caisse d'épargne	54 001 €
- Caisse	120 €
- TOTAL	114 547 €

Compte d'exploitation :

- Charges	72 755 €
- Produits	80 667 €
- Résultat (excédent)	7 912 €
- Détails	
○ Produits	
▪ Adhésions	42 415 €
▪ Bulletins	29 814 €
▪ Divers	36 €
▪ Autres produits	1 €
▪ Produits financiers	401 €
▪ Subventions	8 000 €
▪ TOTAL	80 667 €
○ Charges	
▪ March. et Appro. ¹	5 298 €
▪ Charges externes	15 634 €
▪ Autres charges ext	16 147 €
▪ Salaires et charges	35 112 €
▪ Gestion courante	412 €
▪ Dotations aux amo.	152 €
▪ TOTAL	72 755 €

7/ Budget prévisionnel

La trésorière, Marie Boucher, présente le budget prévisionnel pour 2020.

Compte d'exploitation

- Charges	72 500 €
- Produits	79 000 €
- Résultat (excédent)	6 500 €
- Détail	
○ Charges	
▪ March. et Appro.	5 000 €
▪ Charges externes	15 000 €
▪ Autres charges ext	16 000 €
▪ Salaires et charges	36 000 €
▪ Gestion courante	350 €

¹ Marchandises et approvisionnements

▪ Dotations aux amo.	150 €
▪ TOTAL	72 500 €
○ Produits	
▪ Adhésions	42 000 €
▪ Bulletins	28 500 €
▪ Divers	50 €
▪ Autres produits	1 €
▪ Produits financiers	400 €
▪ Subventions	8 000 €
▪ TOTAL	79 000 €

8/ Fixation du montant de la cotisation 2021 :

Suite à une délibération du comité directeur, il est proposé à l'assemblée générale de maintenir le montant de la cotisation à 18,00 €.

9/ Membres sortants du comité directeur

Les membres sortants du comité directeur sont :

- Alain Guillosoou,
- Marie Boucher,
- Marie-Claude Hamonet,
- Nelly Vincent,
- Serge Rosé,
- Martine Gautier,
- André Orhan.

10/ Nouvelle candidature

Dominique Payen a fait acte de candidature au comité directeur ; il travaille depuis de nombreuses années en aidant l'équipe des bases de données dans le domaine des traitements informatiques. Une délibération du comité directeur a accepté cette nouvelle candidature.



Dominique Payen

Votes :

En respect de l'article 9 des statuts, l'unanimité de l'assistance s'étant prononcée pour un vote à main levée, il est procédé aux votes dont les résultats sont :

- Rapport moral : pour à l'unanimité,
- Rapport financier : pour à l'unanimité,
- Budget prévisionnel : pour à l'unanimité,
- Montant de la cotisation 2020 – maintien à 18 € : pour à l'unanimité,
- Élections des membres du comité directeur (membres sortants et nouveau candidat, Dominique Payen) : pour à l'unanimité.

Le comité directeur se réunira prochainement pour élire son bureau.

11/ Interventions² :

11.1/ Vincent Le Gall (AD22)

Vincent Le Gall félicite, tout d'abord, le CG22 pour la qualité des outils proposés qu'il a découverts depuis sa récente arrivée aux AD22.



Vincent Le Gall

Il présente les conséquences des travaux de rénovation des Archives départementales qui ont débuté en mai dernier ; ces travaux permettront, en particulier, d'augmenter la surface de conservation des documents qui est, actuellement, de 20 km linéaires et qui passera à 30 km :

- le nombre de visiteurs est limité à une jauge de 14 personnes par demi-journée et nécessite une réservation obligatoire ;
- la salle de lecture sera fermée de février à novembre 2021, normalement, des visites sur rendez-vous, pour des recherches impératives pouvant être assurées ;
- création de nouvelles salles :
 - o de lecture, dotée d'un espace de travail en groupe,
 - o d'exposition,

² À noter que Ludovic Uyttraege-Le Moignic, représentant la ville de Saint-Brieuc devait intervenir mais a été excusé pour raisons familiales

- de conférence.

Concernant les nouveautés :

- création d'un nouveau moteur de recherche pour faciliter l'accès aux informations disponibles aux AD22 en saisissant tous les anciens instruments de recherche, avec possibilité de consultation par un moteur de recherche de type Google ; l'outil sera déployé fin 2021, début 2022 ;
- mise en ligne des registres d'état civil de 1906 à 1920, début novembre 2020 ;
- mise en ligne de 75 titres la presse ancienne jusqu'à 1970 ;
- la nouvelle version de Généarmor, dotée d'une ergonomie améliorée et une recherche approchée sur les patronymes, sera disponible très prochainement.

L'exposition thématique 2022, programmée pour la réouverture des AD22, sera dédiée à « la forêt ».

11.2/ Monique Le Vée (CD22)

Monique Le Vée félicite le CG22 pour toutes ses activités, son dynamisme et tous les outils développés pour aider les généalogistes costarmoricens.

Le CG22 enrichit les Archives départementales dont les travaux, d'un montant de 7,6 M€, seront achevés début 2022.

11.3/ Valérie Arnold-Gautier (FFG)

Valérie Arnold-Gautier (VAG) a accepté l'invitation du CG22 ; elle est accompagnée d'un vice-président de la FFG, Jean Legrand.

C'est la présidente de la FFG à laquelle est affilié le CG22 ; elle a été élue en juin 2019 pour un mandat de trois ans.



Valérie Arnold-Gautier

La FFG est l'interlocuteur privilégié des Archives de France ; dans ce cadre, elle a organisé un symposium en mars 2020 sur la « pérennité et l'immuabilité des permaliens » des documents d'archives.

Elle présente les projets de la FFG :

- Le salon virtuel de généalogie auquel participe le CG22 :

Il se déroule sur une semaine du 26 septembre à aujourd'hui et se prolongera sur une année pour les participants qui s'y seront inscrits. Les participants sont :

- o des associations généalogiques et mémorielles,
- o des services d'Archives,
- o des généablogueurs,
- o des acteurs du secteur marchand (logiciels, presse, tourisme généalogique...).

La présidente regrette la non-participation de partenaires habituels de salons qui ne s'y sont pas inscrits, ce qui montre bien leur désintéressement vis-à-vis du marché français, d'autant qu'ils s'intéressent plus à l'Europe.

Pour organiser ce salon virtuel, outre le financement relativement dérisoire des associations, la FFG a fait appel à quelques « partenaires » comme MyHeritage.

La présidente annonce que, côté financier, ce salon virtuel est, pratiquement, équilibré ; c'est le poste maintenance qui a coûté plus cher que prévu ; mais c'est un choix délibéré et prudent, compte tenu de l'expérience précédente du salon virtuel organisé en juin dernier.

À la question de Daniel Labbé, la présidente annonce un budget de l'ordre de 20 000 / 25 000 € ; la FFG ayant budgété 10 000 € pour cette manifestation, il resterait 10 000 € ; mais, la présidente de la FFG est optimiste.

La présidente regrette une certaine désaffection des Archives départementales contrairement aux Archives de France, aux Archives diplomatiques, au SHD, à « Mémoire des Hommes »,... le coût d'un stand étant de 200 €. Une proposition sera refaite en janvier lors de l'organisation d'une journée dédiée au tourisme généalogique (en collaboration avec Touristra et Move Your Tour).

Il propose une cinquantaine de conférences en vidéo qui resteront consultables pendant une année.

La présidente rappelle que FamilySearch (les Mormons) organise en février 2021 un salon virtuel ; la FFG leur a demandé d'être leur partenaire principal français.

- Trois nouveaux sites :

- o Une nouvelle version du site institutionnel qui va utiliser la technique des Systèmes d'Information Géographique (SIG) ; ce site, qui devrait être accessible incessamment, devrait complètement changer les méthodes de généalogie ; en cliquant sur un lieu géographique, tout ce qui concerne ce lieu apparaîtra ; le bureau de la FFG a été informé de ce nouvel outil ; le sujet étant stratégique, la présidente est restée très

discrète afin de ne pas se le faire « piquer » l'idée par une éventuelle concurrence (Généanet,...) et est satisfaite de venir l'annoncer en priorité lors de cette AG ;

- Un site développé par « 1 égale 2 », créateur d'Arkotèque, utilisé par plusieurs services d'Archives départementales et « Mémoire des Hommes » ; ce site d'un coût de 9 000 € sur trois ans, est une incitation à l'indexation collaborative ; plusieurs sujets sont proposés :
 - Les victimes de la guerre de 1870 (idée suggérée par le Souvenir Français qui finance la FFG à hauteur de 2 000 €) ;
 - Les régiments des cuirassiers du Premier Empire à partir de clichés réalisés au SHD (la FFG a dû signer une convention pour pouvoir réutiliser ces photos) ; la FFG devrait bénéficier, aussi, de subventions de la Fondation Napoléon ;
- Un site qui chapeautera le tout et qui sera celui de la Maison de la Généalogie dont une partie sera dédiée au salon virtuel.
- La FFG proposera d'autres évènements comme :
 - Un colloque sur la guerre de 1870, le 21/10/2020 ; la président invite le CG22 à réaliser une capsule vidéo abordant le sujet de l'Armée de Bretagne ; un autre sujet abordé lors de ce colloque sera la variole ;
 - Le colloque sur la généalogie génétique (qui a été annulé) devrait se tenir début décembre aux Archives diplomatiques de La Courneuve ; s'il ne peut se tenir en présentiel, il se déroulera en virtuel ;
 - Des journées thématiques pourront être organisées en région ;
 - Un colloque « Viva Italia », le premier semestre 2021 qui se déroulera en virtuel ;
 - Une journée sur l'esclavage ;
 - Un séminaire, suggéré par FamilySearch pour expliquer quelles sont les recettes de réussite d'une association ; la présidente demandant au CG22 de participer au comité d'élaboration de cette journée afin d'organiser des capsules vidéo et la discussion ;
 - Des cours (de paléographie, par exemple).

Le but étant d'avoir une vidéothèque importante consultable par tous, en particulier les jeunes, n'importe où (dans les transports, sur leur mobile).

En réponse à la présidente de la FFG, Daniel Labbé précise que si sur certains domaines, il est d'accord sur ces propos ; en revanche, sur certains points, il sera difficile de faire travailler les « fourmis » du CG22 sur certains projets ; il conseille donc à la présidente de faire un gros effort de communication pour inciter le maximum de personnes à travailler sur ces sujets fédérateurs.

La présidente cite l'énorme travail de l'assistante fédérale. Daniel Labbé abonde dans ce sens en rappelant ses capacités exceptionnelles.

11.4/ Jean François Pellan (UGBH)

Jean François Pellan (JFP) félicite le CG22 pour son dynamisme extraordinaire.



Jean François Pellan, Jean-Claude Le Bloas et Alain Guillosoou

L'UGBH se porte bien ; elle totalise 10 650 adhérents sans compter ceux du CGH Poher (750 adhérents) victime de problèmes importants suite au piratage de leur compte bancaire ; heureusement, le problème a été résolu et leur compte a été recredité.

Un rapide calcul donne :

- 10 650 adhérents pour l'UGBH ;
- On annonce 43 085 adhérents à la FFG ;

L'UGBH représente donc 25 % de la FFG

Mais, avec ces 25 %, j'ai un petit regret, c'est qu'on ne soit pratiquement pas associé aux décisions qui sont prises par le bureau de la FFG ; j'avais demandé qu'on soit accepté comme conseiller de la présidence ; je regrette beaucoup que fournissant 25 % du budget, on soit si peu écouté.

Pour l'UGBH, les problèmes dus à la pandémie en cours ont beaucoup impacté les associations et l'UGBH n'a pas pu organiser beaucoup de choses : la dernière participation des associations de l'UGBH à un salon c'était celui d'Archives & Culture à Paris, huit jours avant la fermeture totale... tous les salons prévus s'annulent les uns après les autres ; nous avions prévu de nous rencontrer à Dinard ; mais, le salon de Dinard a été annulé ; je ne sais pas si la manifestation de Créhen aura lieu ; c'est mal parti...

Malgré cela, on se contacte et on a des rencontres informelles par internet.

J'espère que pour 2021, les choses vont se normaliser.

Je ne veux pas trop intervenir sur la FFG ; je viens de dire ce que je pensais sur notre sous-représentation ; le salon virtuel, pourquoi pas... ; pour moi, je pense que les associations, si elles veulent faire des adhésions, rien ne vaut un salon en réel. En ce qui concerne la non-participation de Geneanet et Filae, ils n'ont pas participé parce qu'on leur a demandé de l'argent et ils n'ont pas du tout apprécié les sommes demandées puisqu'on demandait à chacun 5 000 €, me semble-t-il.

DL : ce n'est pas facile de demander à un commerçant de participer

VAG : ils ont fait une augmentation de 75 % de consultations pendant le confinement et Geneanet, c'est une société qui a une valeur de 16 millions d'euros. Le directeur commercial de Geneanet a changé d'avis courant janvier.

JFP : ce qui m'a beaucoup déplu, c'est de voir une société commerciale, MyHeritage, investir et mettre son logo sur le site de la FFG ; je trouve que les logos des commerciaux sur le site d'une association comme la FFG qui est là, uniquement, pour rendre service à ses associations, c'est malvenu ; c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

12/ Questions diverses

Daniel Labbé insiste sur l'importance de la communication entre la FFG et ses associations.

Il parle de la participation du CG22 à la récente AG 2020 (exercice 2019) de la FFG (1^e partie : aspects financiers) ; il répète avoir regretté qu'il n'y ait pas eu de réajustement avec un budget réajusté.

VAG : une présentation des finances a été proposé lors d'un CA de juillet ; elle souhaitait qu'un réajustement soit réalisé ; mais, pour des raisons familiales, le trésorier n'a pas pu réactualiser le prévisionnel

DL : entre juillet et septembre... ?

VAG : le travail du trésorier était trop important pour trouver le temps. Nous avons eu 3 CA en été où le salon virtuel et les comptes ont été présentés

Jean-Claude Le Bloas (JCLB) : Des gens estiment qu'on n'a pas à parler de la FFG lors de cette AG ; on est, quand-même adhérent à la FFG ; compte-tenu du nombre de nos adhérents, on verse 1,60 € par adhérent, soit 3800 € par an ; ça fait partie de nos dépenses, de nos charges ; je pense qu'on peut donner notre avis sur la FFG ; quand j'apprends, aujourd'hui qu'on va faire un site orienté sur la géographie ; on est membre du conseil d'administration de la FFG, Jean François Pellan et moi-même, on nous a jamais parlé de cette nouvelle orientation de la FFG ; on peut, quand-même, être un petit peu surpris... ; c'est tout ce que je voulais dire.

VAG : au mois de janvier, Christian Granger est venu présenter ; on en a parlé, aussi, au congrès d'Ajaccio où j'ai fait une communication.

JCLB : c'était un projet ; ça n'a jamais été acté par le CA

DL : la communication, c'est bien ; s'il n'y a pas de décision...

Jean Legrand (JL) : je me rappelle que lors de réunion du CA, ce point là a été évoqué à plusieurs reprises, en particulier le SIG ; je comprends mal que tu dises que tu n'en as jamais entendu parler.

JCLB : on relira les comptes-rendus de CA et on verra si c'est noté.

JFP : il faut dire que les CA en virtuel, ça part dans tous les sens ; des réunions à ne plus finir... ; c'est infernal ; je n'ai pas participé à la dernière AG pour le budget ; mais combien de temps ça a duré ?

JCLB : 2 h 30...

JFP : 2 h 30 pour voter un budget ; c'est infernal. Je crois qu'il faut s'organiser autrement ; ça part dans tous les sens...

JL : ce n'est pas plus infernal qu'un CA en présentiel où c'est toujours les mêmes qui prennent la parole...

VAG : M. Pellan est contre le virtuel et systématiquement, il votera toujours contre.

DL : essayez de calquer ce qu'on fait au CG22 ; on convoque les gens en virtuel et en présentiel, ce qui permet de répondre aux demandes de chacun ; il y a une prise de parole de chacun qui est enregistrée ; on a un secrétaire général qui rédige un compte-rendu ; qui est diffusé à l'ensemble des membres ; compte-rendu qu'on peut corriger et qu'on approuve au comité suivant ; on est bordé ; faites la même chose au niveau du national et vous n'aurez pas ce genre de contestation.

Georges Renouard (GR) : le virtuel, moi, ça fait six mois que je participe à des réunions virtuelles ; mes conseils d'administration sont prévus la veille ou l'avant-veille ; les membres ont tous les documents au préalable

Je reviens sur les « fourmis » qui sont de l'ordre de 10% des adhérents. Par rapport aux projets.

DL : ceux du CG22 ou de la FFG ?

GR : ceux de la FFG ; ceux du CG22, on arrive à peu près à être informé par les documents qui nous sont adressés. Pour ceux de la FFG, d'après ce que j'ai compris, la Fédération Française de Généalogie va, bientôt, devenir la Fédération Française d'Histoire, Géographie, Science et tout... ; je pense que ce n'est, peut-être, pas son objet primordial. Si on veut faire plein de choses, il faut plein de monde.

Je voulais revenir sur quelque chose qu'on a fait dans les Côtes-d'Armor et un petit peu en Ille-et-Vilaine, c'est lorsque nous avons travaillé pour Madame Nadine Pellen, dans le cadre de la mucoviscidose, et là, ce n'est pas 100 « fourmis » qui s'y sont mises, il y a eu 150 000 h de travail qui a été fait par tous les adhérents ; ça veut dire que lorsqu'on donne une mission aux gens, s'ils ont une tâche à accomplir, ils le font très bien ; s'il y a des gros projets, il faut solliciter les gens ; peut-être du CG22, de l'UGBH ou d'autres régions ; là, on peut motiver les gens pour une mission, sur une certaine durée ; c'est fini le bénévole qui passe des heures, des journées à faire du boulot pas toujours reconnu, dont on ne se rend pas compte de la masse de travail que ça représente ; s'il y a des évolutions à faire, elles sont, plutôt, dans ce sens là que du bénévole à tout crin et en tout temps.

Je regrette qu'en France il y ait beaucoup trop d'associations ; je regrette que certaines associations se divisent ; il y en a qui ont été montées parce qu'elles avaient des antennes ; je ne comprends pas qu'il y ait, aujourd'hui, des cercles généalogiques qui créent des antennes ; c'est complètement absurde d'inventer chacun dans son coin quelque chose au lieu d'apporter sa contribution pour améliorer un système qui existe. Pour l'UGBH, je serai très content que l'UGBH pilote le système informatique de tous les cercles bretons.

JFP : on n'a pas pu se réunir ; je souhaitais organiser une réunion sur ce sujet.

René Le Penn : il existe une base de données très fiable, Geneabank ; je ne vois pas pourquoi on développe une autre base.

VAG : c'est complètement différent, ce que veut faire la FFG. C'est une base de données constituée à partir d'images numériques ; là ce sont des registres matricules ; on va avoir la guerre de 1870. Bigenet n'existe plus. On va mutualiser les informations comme, par exemple, dans le Poitou, il y a des registres protestants à indexer, etc.

DL : Mme la présidente, mettez tout ça noir sur blanc, on l'étudie...

VAG : c'est ce qui va être fait ; c'est la commission Genealogica qui est en train de se monter à la FFG. Il faut qu'on arrive à intéresser des fondations et des sociétés d'histoire qui nous redonnent de l'argent pour éviter d'en demander trop aux associations fédérées ; vous considérez que je dépense trop d'argent ; mais, il faut qu'on arrive à se développer pour les petites associations.

DL : il faut relire les statuts et vérifier si cela nous convient et répond à nos besoins

JFP : des fichiers vont être créés ; est-ce qu'on ne va pas travailler pour le roi de Prusse ? une fois que ces fichiers vont être faits ; là, ils sont réalisés en liaison avec « Mémoire des Hommes » qui va récupérer le fichier ; ce fichier sera public ; il y a le droit à la réutilisation donc Geneanet, Filae, MyHeritage

vont récupérer le fichier et on aura travaillé gratuitement pour ces sociétés commerciales.

VAG : il faut savoir que quand vous indexez pour « Mémoire des Hommes », vous êtes obligé de rétrocéder les données ; donc on est bien obligé de le faire ; on rétrocède les données que l'on veut ; nous avons précisé dans la convention les champs de données que nous rétrocédons ; nous nous en gardons une grosse partie et nous ne donnerons les données que dans cinq ans pour avoir le temps de les utiliser ; c'est pareil pour Geneanet qui a signé, aussi, une convention, leur base de données sur les registres matricules est totalement captable ; les bases de données gratuites, vous pouvez les reprendre et les mettre dans votre site.

Dominique Languillat : C'est une information ; le monument de la place Charner devrait être restauré et inauguré le 11 novembre prochain.

Jean-Yves Laigre : « Mémoire des Hommes » a très bien su indexer tout ce qui concernait la guerre de 14-18 ; il y avait un logiciel d'indexation sur le site et les associations n'ont pas été sollicitées pour faire le travail ; est-ce que c'est utile que la FFG se mette en intermédiaire ?

VAG : on fait la même chose

DL : je tiens à féliciter Josseline Adam ; en tant que nouveau président, je me suis doté d'un conseiller du président ; Josseline n'est pas nommée, elle n'est pas élue ; mais, je tiens à la remercier, personnellement.

13/ 12 h 15 : fin de l'assemblée générale.

L'assemblée générale est suivie d'un pot convivial puis, pour ceux qui le désirent, d'un repas au restaurant « Boulevard des Rêves » de Plérin.



Valérie Arnold-Gautier, Georges Renouard, Michel Moro, Jean Legrand et Jean-Jacques Lartigue